

L'ADMINISTRATION DU VACCIN GRIPPAL **PAR LES PHARMACIENS AUX PATIENTS ADULTES**

Action de DPC 62611900005 - 1 étape présentielle –

1 journée de 6h00 – 9h00-12h00 ; 13h30-17h00

OBJECTIFS de la FORMATION

Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre du **Décret n°2019-357 du 23 avril 2019**

Il a pour objet d'apporter aux pharmaciens d'officine les connaissances et les compétences nécessaires, opérationnelles et réglementaires afin de vacciner contre la grippe à l'officine dans le cadre du décret du 23 avril 2019 définissant le rôle du pharmacien dans la stratégie de vaccination antigrippale.

La séquence de formation débutera par un recueil des attentes et une évaluation des connaissances initiales, et se terminera par une évaluation des connaissances théoriques et pratiques acquises pendant la journée ainsi que de la technique vaccinale.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Compétences attendues : A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Connaître les principes de vaccination et ses objectifs
- Maîtriser la prévention vaccinale, indications, contre-indications médicales, effets indésirables, modalités d'administration
- Communiquer sur la campagne vaccinale auprès de la population et des professionnels de santé
- Maîtriser le geste vaccinal selon les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité
- S'organiser pour mettre en place à l'officine le protocole de vaccination dans le respect de leurs obligations telles que définit dans le décret 2019-357 du 23/04/2019

CONTENU DETAILLE

➤ **Objectif 1 : Rappels sur la Vaccination Grippale**

- Les principes de base de la vaccination
- Les recommandations sur la vaccination antigrippale
- Les objectifs de couverture vaccinale, d'évolution du taux de couverture vaccinale et données d'Epidémiologie
- La notion d'immunité de groupe
- Les contre-indications et les effets indésirables ; Notification au Système national de Pharmacovigilance
- L'efficacité et l'efficience globale de la vaccination antigrippale, selon l'âge et le terrain
- Les schémas particuliers de vaccination
- La possibilité de co-administration avec d'autres vaccins
- Les modalités et sites d'injection en population générale, et cas particuliers
- Les précautions à prendre avant vaccination
- Les principales sources d'information disponibles
- Les principales caractéristiques des vaccins antigrippaux commercialisés en France,

➤ **Objectif 2: Communication dans le cadre de la vaccination grippale par le pharmacien**

- Echanger avec le public autour de la vaccination antigrippale et répondre à l'ensemble des interrogations
- Positionner la vaccination antigrippale recommandée par rapport à d'autres produits
- Communiquer avec les autres professionnels de santé et contribuer à la traçabilité de la vaccination

➤ **Objectif 3 : Organiser la vaccination en pharmacie**

- Description/ Mise en place du protocole de vaccination par le pharmacien
- Repérage des problèmes physiques, psychiques ou cognitifs qui nécessiteraient d'orienter vers le médecin traitant.
- Organisation de la salle de confidentialité
- Précautions standards d'hygiène et gestion d'un accident d'exposition aux liquides biologiques

- Signes évocateurs d'une réaction anaphylactique post-vaccinale immédiate et retardée, et conduite à tenir
- Outils à la disposition du pharmacien
- **Objectif 4 : Accueil de la personne et Administration du Vaccin**
 - Partie 1 : Accueil et Vérification
 - Identifier les personnes éligibles à la vaccination par les pharmaciens
 - Vérifier les critères d'éligibilité et les contre-indications à cette vaccination en pharmacie,
 - Repérer les contre-indications médicales
 - Analyser les traitements en cours des personnes et les dispensations antérieures
 - -Repérer les situations justifiant une orientation vers une consultation médicale
 - Partie 2 : Administration du vaccin antigrippal par voie IM ou SC
 - Les mesures d'hygiène préalables
 - La vaccination antigrippale par voie IM ou SC : techniques et exercices pratiques
 - Faire face à des situations concrètes de cas particuliers
- **Evaluation des compétences : théoriques et pratiques**

MOYENS TECHNIQUES

- Dispositifs médicaux, seringues, aiguilles, désinfectant, solution hydroalcoolique, gants, bras simulateur pvc pour administration, boîte à DASRI
- Support Papier de la Formation
- Matériels : Powerpoint, Vidéoprojecteur, Paperboard

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Evaluation des Connaissances initiales puis acquises par QCM de début et de fin de formation
- Méthodes affirmatives : Exposé, Apports théoriques
- Méthodes interrogatives et expérientielles : exercices de mémorisation (Textes à trous, tableaux à remplir, Quizz...), expériences professionnelles
- Méthodes démonstratives : Simulation de l'acte vaccinal sur bras simulateur pvc
- Méthodes applicatives : Ateliers pratiques sous contrôle du Pharmacien Formateur sous la forme de jeux de rôle mettant en scène le déroulement complet de l'acte vaccinal par le pharmacien

MOYENS ENCADREMENT

Formateur diplômé expert dans le domaine concerné :

Claude AVIGNON, Docteur en pharmacie, Consultant et Formateur, **justifiant de sa capacité à pratiquer la vaccination**

Diplômé D.U. de M.A.D. et D.U. d'Orthopédie de la faculté de Tours, Expert en VHP Fauteuils roulants manuels et électriques du CERAH de Woippy

Véronique AVIGNON, Docteur en pharmacie, Consultant et Formateur, **justifiant de sa capacité à pratiquer la vaccination**

Diplômé D.U. de M.A.D. et D.U. d'Orthopédie de la faculté de Tours, certificat ETP, formée aux dépistages par TROD du VIH et du VHC, formée à l'application de prothèses mammaires

VALIDATION

- Attestation de participation au stage à l'intention de l'employeur
- Attestation de validation de formation permettant de pratiquer l'Acte Vaccinal contre la grippe à l'officine aux Patients Adultes conformément au décret en vigueur (**n°2019-357 du 23 avril 2019**), dans le respect de leurs obligations réglementaires